

## ANNEXE 4

### Témoignages des citoyens

#### 1. Vieux-Québec, haute-ville

« Un autre problème se rencontre lorsqu'on marche dans le Vieux-Qc ... De plus en plus de commerces s'installent des haut-parleurs à l'extérieur et diffusent leur choix de musique dès qu'ils sont ouverts. Ce qui devient rapidement cacophonique ... Sur la rue St-Jean, par exemple ... Il n'est pas rare de marcher et entendre 3 à 4 "chansons" différentes jouer en même temps. Ça laisse perplexe ... »

« Parce que je dois emprunter la rue Saint-Jean intra muros pour me rendre chez moi et être ainsi exposée à tous les commerces - et ils sont nombreux - qui diffusent de la musique bruyante, insignifiante et abrutissante. Il s'agit bien évidemment de pollution sonore, d'envahissement sonore qui n'a pas lieu d'être et d'une absurdité choquante en plein "berceau de l'Amérique française" (musique anglophone, nous sommes drôlement colonisés, mais est-ce utile de l'étaler ainsi aussi grossièrement auprès des touristes? La Ville devrait réglementer. Il est aberrant qu'un commerce impose de la musique à l'extérieur de son commerce, d'autant plus que cela peut nuire à l'image de marque de la ville comme destination touristique. On pourrait perdre notre titre de "joyau du patrimoine mondial" s'il n'en tenait qu'à moi parce que nous ne sommes pas à la hauteur en tant que "berceau de l'Amérique française". »

« Déplacer les amuseurs de rues où qu'il n'y a pas d'habitation et/ou restaurant (terrasse) proche, ceux-ci ont déjà leurs haut-parleurs, tout devient très cacophonique. Les amuseurs de rues sont là pour des semaines et ils répètent toujours la même chose c'est constant et très irritant à la longue. »

« Bref, diversifiez les endroits où ces événements auront lieu, on a assez donné en ce sens depuis le 400e et les fusions municipales. Si cela continue, et je pense que c'est déjà le cas pour certaines personnes qui habitaient le Vieux-Québec, plus personne ne voudra y demeurer et cet endroit deviendra une plateforme de cirque pour amuser touristes, banlieusards et cie. »

« Je reste près de la rue St-Jean et de la Place d'Youville. Il y a diverses sources de bruit. « Est-ce que le bruit avoisinant votre logement vous amène à considérer de déménager dans un autre quartier? Oui, beaucoup, à chaque semaine je me pose la question. Ma résidence a beaucoup d'avantages, mais le bruit et la gestion faite par la ville de ce dossier est directement la raison principale qui me ferait vouloir déménager. Même le pullulement de touristes, j'ai appris à vivre avec ça et c'est beaucoup moins nuisible que la situation sonore du quartier. Est-ce que le bruit dans votre quartier pourrait vous amener à déconseiller à quelqu'un de venir y habiter? J'ai déjà déconseillé à plusieurs personnes de venir vivre ici, autant à cause du bruit

que de l'ultra mauvaise gestion des situations nuisibles par la ville, de l'administration Labaume très précisément. »

## 2. Vieux-Québec, basse-ville

« En plus du bruit généré par l'achalandage touristique (ce qui est normal et très acceptable quand on choisit de vivre dans un milieu pareil), il y a énormément d'activité industrielle (principalement du camionnage). Ce trafic est dérangeant et dangereux pour les résidants, mais aussi pour l'expérience touristique. En plus, ce trafic lourd endommage les bâtiments et infrastructures du secteur. Ce qui nécessitera une intervention de réparation prématurée...Je ne m'explique pas pourquoi ce trafic de camion n'est pas détourné du Vieux-Québec, site patrimonial. Toutes les administrations de sites patrimoniaux du monde en sont rendus à bannir les voitures de leurs sites, mais nous au Québec, continuons à y tenir des activités industrielles...L'UNESCO n'est certainement pas très impressionné de notre gestion et attachement à notre patrimoine exceptionnel... »

« Le bruit est tel sur le boulevard Champlain (à la hauteur de rue du Marché Champlain), que ça devient une raison pour quitter cette ville. On constate bien qu'il n'y a aucun intérêt des autorités publiques de faire quelque contrôle que ce soit. Déménager semble la solution la plus simple. »

« La pollution sonore venant des haut-parleurs installés par les commerçants est très problématique et nuit à notre tranquillité et celle de l'ensemble des résidents. Les caisses de son ou haut-parleurs sur la façade extérieure des immeubles ou sur les terrasses causent de nombreux inconvénients et est audible dans les logements des résidents. Les haut-parleurs sur les terrasses et à l'extérieur sont interdits à Montréal par la réglementation. Il serait plus que souhaitable que la Ville de Québec adopte une telle réglementation. »

« Bruit de la rapide et forte circulation automobile sur la rue Dalhousie (surtout à l'heure de pointe) et le peu de considérations pour les piétons cyclistes, marcheurs et coureurs. »

## 3. La Colline parlementaire

« Circulation automobile nettement en augmentation lorsque Grande Allée est piétonnière. Problème majeur d'accélération et décélération avec silencieux modifiés. Sortie des bars, vagabondage des gens lors de la sortie des bars avec et non respect de la vie de quartier (des cris à 3.00 du matin de gens en état d'ébriété avancé). Absence policière pour calmer les ardeurs de ces gens irrespectueux. la vie urbaine ne doit pas être associée au grabuge et non respect des droits de résidents y vivant en permanence. »

« L'intensité du bruit semble augmenter d'année en année, particulièrement en ce qui a trait au FEQ. »

« Ne pas bloquer la Grande-Allée ou diriger le trafic vers les stationnements près du Grand Théâtre serait une bonification. »

« Que le bruit dont il est question provienne d'un organisme officiel (CCBN) ne devrait pas empêcher les autorités municipales d'intervenir. »

« Les décibels trop élevés : voitures, musique, motos nuisent à la santé. »